

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 46 (1954)
Heft: 1

Artikel: Accroissement des effectifs syndicaux en Angleterre
Autor: Boyfield, Ray
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

domaines de la science en Suisse. Enfin, il n'existe pas d'enseignement de la médecine du travail dans nos universités.

Pourtant, notre pays devient toujours davantage un pays industriel avant tout. Bien que nous n'ayons pas de mines, les risques auxquels sont exposés l'ensemble des travailleurs suisses ne sont certainement pas moindres que ceux qui menacent les ouvriers anglais, français ou belges. N'avons-nous pas les moyens de faire pour nos ouvriers ce que nos voisins ont accompli pour les leurs, tout en ayant à réparer les destructions dues à la guerre?

Le développement de la protection du travail correspond d'ailleurs aussi aux intérêts du patronat; pour parler son langage, disons qu'« elle paye », car elle amène une réduction du nombre des absences pour cause de maladie ou d'accident, et l'absentéisme coûte beaucoup aux industriels. Mais bien entendu, ce sont les travailleurs qui sont les principaux intéressés, car, eux, ils ont à « payer » de leur santé et quelquefois de leur vie les lacunes dans l'hygiène et la sécurité de l'entreprise.

Sans aucun doute, en Suisse aussi, le développement de la médecine du travail sera essentiellement le résultat de l'activité des syndicats. Puisse cette petite étude rendre tous les dirigeants des organisations ouvrières encore plus conscients des immenses responsabilités qui leur incombent dans ce domaine.

Accroissement des effectifs syndicaux en Angleterre

Par *Ray Boyfield*

Le nombre des membres des syndicats ne cesse de s'accroître au sein du monde libre. Ce développement du syndicalisme constitue un domaine d'études complexe et d'une grande importance, du fait que l'aspect du mouvement varie selon les pays où il a pris racine, mais il joue, dans tous, un rôle essentiel. On peut se faire une idée de la nature et des possibilités éventuelles du syndicalisme en examinant le nombre des membres inscrits dans chacun de ces pays divers, en particulier en Angleterre, le berceau du syndicalisme, où l'on a publié récemment les derniers chiffres relevés.

En Angleterre, les syndicats comptent des nombres importants de membres, dans les principaux secteurs de la grosse industrie, depuis cent ans. Durant le présent siècle, l'idée s'est répandue dans d'autres industries, mais le nombre considérable de nouveaux membres recruté entre 1910 et 1920 ne s'est pas maintenu. L'accroissement régulier a recommencé en 1933 et cette fois les gains ont été définitifs.

Pendant les six années de la dernière guerre, le nombre des syndicalistes s'est accru de 1 500 000, soit un gain de 25%. Au cours des sept années qui se sont écoulées depuis 1946, il a encore crû de 1 600 000; l'augmentation a été particulièrement importante en 1946/1947, lorsque la démobilisation a eu lieu. On a publié récemment, pour 1952, des statistiques complètes sur le nombre des membres et les finances des syndicats; ces statistiques, dues au Ministère du travail de l'Angleterre, accusent une nouvelle augmentation de 43 000, ce qui porte le total général à ce jour à 9 524 000.

Influence des syndicats en dehors de l'industrie

Cependant, on ne peut pas juger l'importance du développement du mouvement syndicaliste uniquement par le nombre des membres inscrits. Si, il y a vingt ans, les plus perspicaces des membres espéraient que dans toutes les industries les conditions de travail seraient bientôt régies par des contrats collectifs, seule une minorité regardait encore plus loin et envisageait le moment où les syndicats exerceraient une influence, en dehors de l'industrie, dans les divers domaines de la conduite des affaires publiques.

Telle est cependant la situation aujourd'hui. Tous les partis politiques s'associent, à l'heure actuelle, pour louer le rôle essentiel que les syndicats jouent dans la communauté. Le gouvernement consulte régulièrement les syndicats sur les questions économiques, sociales et même de défense. Le grand public se rend compte aujourd'hui que les syndicats ne se préoccupent pas seulement des questions touchant immédiatement les salaires de leurs membres, mais, en tant qu'ils représentent une très importante fraction de la nation, de nombreux aspects aussi de la vie nationale.

Ce changement d'attitude, d'une acceptation à regret à une reconnaissance générale, a eu en même temps une influence sur les syndicats eux-mêmes. Ils ne sont plus une « minorité permanente » et se rendent compte que la prospérité future de leurs membres est dans une grande mesure entre leurs mains.

Le principe de la non-coercition

Les syndicats espèrent naturellement avoir des nombres toujours plus considérables d'adhérents; mais, à plusieurs exceptions près, ils s'obligent à reconnaître le principe de la participation volontaire et à faire leurs efforts pour améliorer les salaires et les conditions de travail non seulement de leurs membres, mais aussi de tous les travailleurs. Des directives libérales rendent l'organisation plus difficile, mais le but du syndicalisme, en Angleterre, reste toujours de « gagner tous les membres par la persuasion ». Pour le moment, le nombre des membres n'est pas réparti régulièrement.

La proportion est beaucoup plus élevée parmi les travailleurs manuels que parmi les employés de bureau; elle est plus grande dans les grands établissements que dans les petits et deux fois plus forte parmi les hommes que parmi les femmes. Certaines sections de l'activité économique du pays sont entièrement syndicalisées, par exemple certaines branches de la mécanique et de l'imprimerie. Les professions comptant le plus grand nombre de membres à tous les échelons sont les mines, les transports et autres services d'utilité publique ou du gouvernement. Les professions ayant la moins forte proportion de membres syndiqués comprennent le commerce et les magasins de détail autres que les sociétés coopératives.

Le détail de l'organisation présente encore de nombreuses marques de ses premières origines. Quand on a prêché le début du syndicalisme, les sociétés locales étaient les seules pratiques, et leur fusionnement sous forme de syndicats d'envergure nationale ne s'est fait que de façon irrégulière. Malgré de nombreuses fusions dans les années 1920 et suivantes, il existe encore 690 organisations séparées; mais 500 d'entre elles ne représentent que moins de 3% du nombre total des syndiqués. Dix-sept syndicats, comptant chacun plus de 100 000 membres, comprennent à eux seuls les deux tiers du total des syndicalistes.

Les revenus et les dépenses

Tous les syndicats ne rendent pas publics leurs revenus et dépenses. On possède cependant ces chiffres pour des syndicats représentant 8 400 000 membres et le Registre des sociétés amicales de Grande-Bretagne publie annuellement un rapport à ce sujet. Les chiffres montrent que chaque membre a versé en 1952 une moyenne de 2 livres sterling, 1 shilling et 3 pence. Cela ne représente qu'une augmentation de 13% par rapport à 1938; c'est peu si l'on tient compte de l'augmentation beaucoup plus considérable des salaires et des prix.

Cette faible augmentation s'explique de trois manières. Le nombre beaucoup plus considérable compense la faiblesse des versements: par exemple, il n'en coûte pas plus pour négocier au nom de la moitié des ouvriers d'une usine qu'au nom de tous. En deuxième lieu, la proportion des dépenses syndicalistes consacrées aux indemnités de grève et de chômage est actuellement beaucoup plus faible qu'elle ne l'était pendant la période troublée d'entre les deux guerres. Troisièmement, par suite de l'amélioration des mesures prises par l'Etat pour venir en aide aux malades et aux vieillards, moins nombreux sont les membres des syndicats qui aujourd'hui s'assurent de ce côté par l'entremise de leurs syndicats.

Les réserves se montent actuellement à plus de 70 millions de livres sterling. Elles sont plus élevées, naturellement, dans les syn-

dicats qui prévoient d'importantes cotisations aux caisses de retraite; c'est le cas, par exemple, dans les syndicats de l'imprimerie, où la moyenne est de 18 livres sterling par membre. Dans l'ensemble, la moyenne des réserves s'élève à 8 livres sterling par membre; les syndicats estiment actuellement que ces réserves peuvent être augmentées sans risque avec des cotisations moindres. En 1952, on ne versait que 15% aux réserves au lieu de 14% en 1938, et 60% des sommes étaient consacrées à aider les membres.

En fait, l'accroissement régulier du nombre des membres et la faiblesse numérique du chômage ont donné confiance aux syndicats. Ils estiment que leurs ressources sont plus sagement employées à préparer l'avenir, sous forme d'éducation, qu'à rester amassées, improductives, en souvenir des disputes de jadis.

Problèmes du mouvement coopératif au B. I. T.

Douze experts provenant de pays différents d'Amérique latine, d'Europe et du Proche et Moyen-Orient ont récemment étudié à Genève, sous les auspices de l'O. I. T. différents problèmes qui présentent un intérêt particulier pour le mouvement coopératif. Leurs travaux ont porté sur la législation coopérative, l'organisation et les fonctions des services gouvernementaux de la coopération et sur les relations intercoopératives, ainsi que sur l'action de l'Organisation internationale du travail en matière de coopération, notamment dans le domaine de l'assistance technique.

Les discussions des experts ont abouti à une série de recommandations à l'O. I. T. pour son activité future. Ces recommandations seront examinées par le Conseil d'administration du B. I. T.

L'assistance technique accordée aux pays insuffisamment développés est hautement souhaitable dans le domaine de la coopération, ont déclaré les experts. Il est nécessaire de mieux faire connaître la nature et la procédure par le mécanisme des organisations non gouvernementales, afin de permettre à celles-ci de participer plus pleinement et plus effectivement à cette œuvre sur le plan national en donnant aux autorités des conseils sur la façon d'établir les programmes.

Les différentes régions du monde peuvent avoir d'autres besoins, mais partout les points essentiels sont les suivants: formation de dirigeants, création de coopératives de différents types, conseils sur les problèmes spécifiques de l'organisation coopérative.

Il conviendrait que les organisations coopératives puissent étudier les moyens de mettre à la disposition de l'O. I. T. un plus grand nombre d'experts qualifiés.

Une information publique plus étendue devrait être assurée à la